



Consumer and
Corporate Affairs Canada

Consommation
et Corporations Canada

Legal Metrology

Métrieologie légale

APPROVAL No. - N° D'APPROBATION

G-224

JAN 21 1988

NOTICE OF APPROVAL

AVIS D'APPROBATION

Issued by statutory authority of the
Director of the Legal Metrology Branch
of Consumer and Corporate Affairs
Canada under application by:

Accordée en vertu du pouvoir statutaire
du directeur de la Métrieologie légale,
Consommation et Corporations Canada, à
la demande de:

Rockwell Canada, Utility Division
214 Bay View Drive
Barrie, Ontario
L4M 5N3

for the following meters:

pour les compteurs suivants:

METER TYPE /
TYPE DE COMPTEUR:

MANUFACTURER /
FABRICANT:

Slot Sensor Pulser / Générateur
d'impulsions à fentes

Rockwell International

MODEL DESIGNATIONS /
DÉSIGNATIONS DES MODÈLES:

RATING-CAPACITY-RANGE(S) /
CLASSEMENT-CAPACITÉ-ÉTENDUE(S):

17 Slot Sensor Pulser/Générateur
d'impulsions à 17 fentes
29 Slot Sensor Pulser/Générateur
d'impulsions à 29 fentes

0-500 Hz

NOTE: This approval applies only to
meters, the design, composition,
construction and performance of which
are, in every material respect,
identical to that described in the
information submitted; and are typified
by the sample(s) submitted by the
applicant for evaluation for approval
in accordance with sections 13 and 14
of the Electricity and Gas Inspection
Regulations. The following is a
summary of principal features only.

REMARQUE: La présente approbation ne
vise que les compteurs dont la concep-
tion, la composition, la construction
et le rendement sont identiques, en
tout point, à ceux qui sont décrits
dans la documentation reçue et pour
lesquels des échantillons représenta-
tifs ont été fournis par le requérant
aux fins d'évaluation, conformément aux
articles 13 et 14 du Règlement sur
l'inspection de l'électricité et du gaz.
Ce qui suit est une brève description
de leurs principales caractéristiques.

SUMMARY DESCRIPTION:

The slot sensor pulser is a pulse generating device which can be retrofitted to specified Rockwell MKII Turbo-Meters. The slot sensor pulser consists of a steel disk with either twenty-nine or seventeen radial slots around its circumference. An inductive proximity sensor, mounted caliper fashion over the edge of the wheel, detects the presence or absence of metal between its jaws.

The intermediate gear block and the change gears remain unchanged with respect to the instrument drive ratio so an ordinary register can be mounted concurrently with the slot sensor pulser.

Specifications:

Number of slots - 17 or 29
 Frequency Range - 0-500 Hz
 Amplifier Input - 110 volts AC
 Open Collector Output Rating -
 3-30 volts DC, 2-10 mA

Retrofitability - Any MKII Turbo-Meter with drilled and tapped meter top plate.

The meter/pulser "system" can be used with any approved and compatible receiver.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

Il s'agit d'un générateur d'impulsions qui peut être installé sur les compteurs à turbine Rockwell de modèle MKII prescrits. Le présent appareil consiste en un disque en acier qui présente vingt-neuf ou dix-sept fentes radiales sur son pourtour. Un capteur de proximité inductif de type compas installé sur le bord de la roue détecte la présence ou l'absence de métal entre ses branches.

Le train d'engrenages intermédiaires et les engrenages de démultiplication restent les mêmes pour ce qui est du rapport de la commande de mesure de sorte qu'un enregistreur ordinaire peut être installé de concert avec le présent type de générateur d'impulsions.

Caractéristiques:

Nombre de entes - 17 ou 29
 Plage de fréquence - 0-500 Hz
 Entrée de l'amplificateur-110 volts c
 Puissance nominale du collecteu...
 ouvert - 3-30 volts c.c., 2-10 mA

Appareil pouvant être modifié - Tout compteur à turbine de modèle MKII comportant une plaque supérieure percée et taraudée.

L'ensemble compteur/générateur d'impulsions peut être utilisé de concert avec tout récepteur approuvé et compatible.

APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the meter type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Electricity and Gas Inspection Act. Accordingly, approval is hereby granted pursuant to subsection 9(4) of the said Act.

The sealing, marking, installation, use and manner of use of meters are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Electricity and Gas Inspection Act. Verification of conformity is required in addition to this approval. Requirements relating to sealing and marking are set forth in specifications established pursuant to section 18 of the Electricity and Gas Inspection Regulations. Requirements relating to installation, use and manner of use are set forth in specifications established pursuant to section 12 of the said Regulations. Inquiries regarding inspection and verification of conformity should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada.

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement des types de compteurs identifiés ci-dessus ayant fait l'objet d'une évaluation conformément au Règlement et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur l'inspection de l'électricité et du gaz, une approbation est accordée par les présentes en application du paragraphe 9(4) de ladite loi.

Le scellement, le marquage, l'installation, l'utilisation et le mode d'emploi des compteurs sont soumis à l'inspection conformément aux Règlements et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur l'inspection de l'électricité et du gaz. Ils doivent être vérifiés conformes en sus d'être approuvés par les présentes. Les exigences de scellement et de marquage sont définies dans les prescriptions établis en vertu de l'article 18 du Règlement sur l'inspection de l'électricité et du gaz. Les exigences relatives à l'installation, à l'utilisation et au mode d'emploi sont définies dans les prescriptions établies en vertu de l'article 12 dudit règlement. Toute demande de renseignements sur l'inspection et la vérification de conformité doit être adressée au bureau d'inspection local de Consommation et Corporations Canada.



W.R. Virtue

Chief
Legal Metrology Laboratories

Chef
Laboratoires de Métrologie légale

FILE/Dossier: 06635-R2
PROJECT/Projet: AP-GL-87-0018

JAN 21 1988